

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**1<sup>er</sup> mars 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à huit clos, à la salle l'Accueil, lundi le 1<sup>er</sup> mars 2021, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre Godbout et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Vital Carrier, Claude Laroche et Réal Rancourt  
M<sup>me</sup> la conseillère Diana Bruneau

Étaient absents : M<sup>me</sup> la conseillère Priscillia Lefebvre et M. le conseiller Hugh Fortier

M<sup>me</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2021-03-41 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2021-03-42 Tenue de la séance à huit clos**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et qui depuis est renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE par l'arrêté numéro 2020-101 du 5 décembre 2020, le ministre de la Santé et des Services sociaux a pris certaines mesures afin de protéger la population, dont permettre au conseil de siéger à huis clos et autoriser les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et qu'un enregistrement audio de la présente séance soit publié sur le site internet de la municipalité de Poularies.

**2021-03-43 Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 soit adopté tel que rédigé.

#### **2021-03-44 Adoption du procès-verbal du 8 février 2021**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 février 2021 soit adopté tel que rédigé.

#### **2021-03-45 Adoption du procès-verbal du 10 février 2021**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2021 soit adopté tel que rédigé.

#### **2021-03-46 Approbation des comptes**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 57 596.68 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

#### **2021-03-47 Installation et suivi de 2 débits et location d'un pluviomètre**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition d'EnviroServices pour la campagne de mesure de débits. Cette campagne inclus l'acquisition de deux débits, la location d'un pluviomètre, la mobilisation et la démobilisation, la compilation et transmission des données ainsi que l'assistance technique à distance. Le coût de cette proposition est de 24 470 \$ avant taxes, pour les 7 mois de mesure.

#### **2021-03-48 PRIMEAU**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation du projet d'assainissement des eaux usées au programme PRIMEAU et confirme que la Municipalité de Poularies a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle.

De plus, il est également résolu que la Municipalité de Poularies s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

La Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

#### **2021-03-49 Offre de service pour l'élaboration d'un PAFI-O**

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs demande d'élaborer un PAFI-O plan d'aménagement forestier opérationnel complet pour la période 2020-2025.

Le Groupement Forestier Coopératif Abitibi offre ses services pour l'élaboration du PAFI-O pour l'entente de délégation de Poularies. Ce plan est obligatoire aux 5 ans pour l'entente de délégation.

Le coût pour ce service est de 2 450 \$.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette offre.

#### **2021-03-50 Adoption du rapport annuel d'activité incendie 2020**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport annuel d'activités en incendie 2020.

#### **2021-03-51 Formation Pompier I**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter d'inscrire MM. Jonathan Bélanger, Nicolas Nolin et Dylan Coulombe-Labranche à la formation de Pompier I qui sera offerte en ligne.

### **2021-03-52 Offre du Ministère des transports du Québec pour le balayage des accotements**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre du ministère des Transports et de procéder au balayage de la totalité des accotements pavés à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité de Poularies, incluant lorsqu'il y a lieu, les intersections, les contours des regards, des puisards et autres.

Pour effectuer ces travaux le ministère des Transports s'engage à verser à la municipalité de Poularies la somme de 2 200 \$.

### **2021-03-53 Formation : élections municipales 2021 – Astuces pour des élections sans pépin**

Il est proposé par Diana Bruneau et appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à assister à la formation : élections municipales 2021 – Astuces pour des élections sans pépin. Cette formation est offerte en ligne par l'Association des directeurs municipaux du Québec, le coût d'inscription est de 250 \$.

### **2021-03-54 Demande de remboursement d'inscription au Club de patinage artistique de Macamic**

À la séance de décembre il a été résolu de rembourser la somme de 20 \$ par patineur au Club de patinage artistique de Macamic pour les 9 patineurs de Poularies inscrits, pour un total de 180 \$ pour la saison 2020-2021.

Étant donné la situation actuelle le CPA de Macamic a dû écourter la saison car il ne pouvait pas répondre aux exigences de la santé publique. Par conséquent, les membres seront remboursés pour une partie de leur frais d'inscription.

Vu que la municipalité paie une petite partie de l'inscription, initialement, 20\$ chaque patineurs. Le CPA de Macamic aimerait savoir s'il rembourse à la municipalité la partie possible du remboursement ou aux patineurs ou encore si la municipalité donne en commandite la somme restante au CPA Macamic.

Le paiement initial n'étant pas encore envoyé, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser seulement la contribution demandé de 7.20 \$ par patineurs.

### **2021-03-55 Offre d'achat pour un lot épars**

M. Pierre Morin désire acquérir le lot 5 049 145, au prix de la valeur marchante soit 24 492 \$ plus les taxes applicables.

Les frais notariés relatifs à cette transaction sont à la charge de l'acheteur.

Il proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la vente de ce lot.

Il est également proposé et résolu que le maire Pierre Godbout, et la secrétaire-trésorière/directrice générale Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

### **2021-03-56 Demande du Comité de la Famille**

M<sup>me</sup> Myriam Godbout a fait parvenir une demande afin de pouvoir utiliser le local situé à côté de la salle du conseil, cette dernière désire recommencer à organiser des activités pour les gens de Poularies dès que la situation de la COVID va le permettre.

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette demande à condition de respecter les règles de la santé publique.

## **Séance de travail**

Il est convenu qu'une séance ait lieu le 15 mars 2021 à 19h.

### **2021-03-57 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.